Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 21 (1974)
Heft: 11-12

Rubrik: Nouvelles des villes et cantons romands

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour la première fois un président central romand

Quel beau titre pour la chronique romande de ce mois, et cela dans la mesure même où l'esprit confédéral s'est affirmé de façon remarquable alors qu'il s'est agi de désigner un nouveau président de l'Union suisse pour la protection des civils. Cela en remplacement de M. Léon Schurmann qui avait demandé à être relevé de ses fonctions, de nouvelles charges professionnelles l'empêchant de poursuivre sa tâche à la tête de notre groupement.
Dans notre chronique de septembre, et alors que nous parlions du 20e anniversaire de l'USPC et que nous disions le rôle joué par cet organisme — avant même que la protection civile soit introduite officiellement dans notre pays puis lors de la votation populaire à ce sujet — nous avions rendu hommage aux trois présidents centraux qui s'étaient succédés pendant ces deux décennies. A savoir MM. Von Steiger, ancien conseiller fédéral, Darms, ancien conseiller aux Etats, et Schurmann, ancien conseiller national, et non sans faire remarquer que l'un venait de Berne, l'autre des Grisons et le troisième de Soleure, la logique et l'équité voulant que pour leur succéder on fasse appel à une personnalité romande.
En écrivant ceci, nous traduisions le vœu unanime des associations de Romandie, qui eurent le mérite de créer un front commun d'entente avec la CRI. Tous ces milieux romands disant ici combien ils ont apprécié que ce vœu soit exaucé.

Monsieur Henri Schmitt, conseiller national et conseiller d'Etat genevois, élu à l'unanimité

Nous passons sur les diverses démarches qui eurent lieu à ce sujet pour ne retenir que le résultat, à savoir que le candidat romand présenté de très belle façon par le président sortant fut élu à l'unanimité des délégués venus nombreux à cette assemblée 1974 tenue le 28 septembre à Weinfelden. Ainsi le quatrième président central de l'USPC était désigné en la personne de M. Henri Schmitt, conseiller national et conseiller d'Etat genevois, chargé du Département de l'économie publique. Mais l'activité du nouveau président central s'étend au-delà de nos frontières, puisqu'il appartient également au Conseil de l'Europe, et que c'est directement de Strasbourg qu'il s'en vint à Weinfelden, cela — il faut le relever — grâce aux facilités mises en jeu par les autorités thurgoviennes. Et dès son arrivée, et après qu'il eut défini ses idées quant au rôle que doit jouer la protection civile, et quant à la tâche qui est dévolue à l'USPC, chacun put se persuader que M. Henri Schmitt est dans la bonne lignée de ses prédécesseurs. Il fut congratulé comme il convenait, entre autres par M. Hans Mumenthaler, le nouveau directeur de l'OFPC qui affirma sa volonté de travailler en parfaite harmonie avec celui qui dorénavant tient en main les destinées de l'USPC, cela en une époque où de nombreux problèmes vont se poser pour que la protection civile suisse poursuive sa marche en avant. Et l'information devenant un élément toujours plus important alors que la «Conception 1971» demandera d'importants efforts financiers... et alors que tout justement les possibilités financières sont réduites.

Les responsables romands directement concernés...

Et, à ce propos, nos associations romandes et leurs dirigeants en particulier apparaissent comme directement concernés. Nous avons voulu un président central romand et nous avons obtenu satisfaction. Bon, mais l'affaire ne doit pas s'arrêter là...

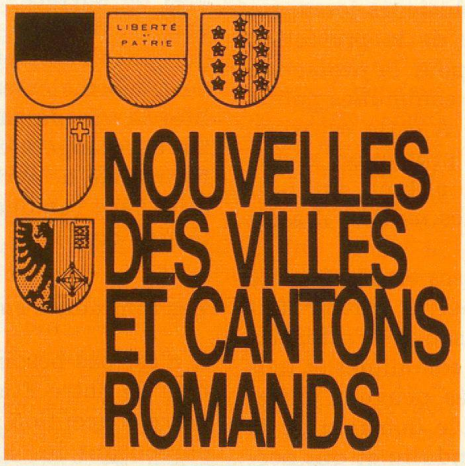

En effet, et conscients du geste qui a été fait à notre égard, nous devons tout mettre en œuvre afin de le mériter. Cela en réactivant les groupements qui ont besoin d'être stimulés, et en poursuivant et en amplifiant une activité qui est déjà fort importante dans d'autres cas. En bref, il ne faudra jamais que l'on puisse entendre cette réflexion: «un président central romand c'est bien... mais que font les Romands?» De son côté, la Commission romande d'information fera l'impossible pour justifier la confiance que l'on place en elle, et en tant que président de cet organisme, nous demandons à nos amis placés à tous les échelons — services officiels ou associations diverses de Romandie — de réfléchir aux responsabilités qui leur incombent plus que jamais.

Des gestes touchants et des honneurs

Cette parenthèse fermée, il nous faut revenir à l'assemblée de Weinfelden, qui donna l'occasion aux délégués de marquer de façon touchante le 20e anniversaire de l'USPC. Chacun se souvient des deux secrétaires centraux que connut l'USPC, MM. Leimbacher et Grimm, qui nous ont quittés à tout jamais. Mais personne n'oublie le travail qu'ils ont accompli, et Mesdames Leimbacher et Grimm ayant été invitées à l'assemblée, et un geste émouvant fut fait à leur égard.
Le travail du chef du secrétariat actuel, M. Herbert Alboth, fut mis en évidence, tandis que MM. Walter Koenig, ancien directeur de l'OFPC, et Fankhauser, qui a quitté ses fonctions de chef de section à cet office, furent promus au titre de membres d'honneurs de l'USPC. Quant au président central sortant, M. Léon Schurmann, il reçut un présent original et fut félicité pour son travail à la tête de notre groupement.

Rapports, fleurs, musique... et table ronde

Tout ceci fait, le caissier M. E. Lehmann présenta avec précision les comptes 1973 et le budget 1975, les délégués ayant accepté une légère augmentation de la cotisation centrale.
Puis, le chef de l'information, M. H. Alboth, commenta le programme d'activité 1975, dans lequel viendra s'insérer l'action de la CRI axée sur «jeunesse et protection civile», avec parution d'un numéro spécial de notre revue, en français, consacré à cet important sujet.
Tout ceci se passa dans la belle salle du Grand Conseil (qui siège en été à Weinfelden et en hiver à Frauenfeld), y compris une table ronde permettant d'analyser les divers problèmes que pose la protection civile en Suisse orientale. Il y eut échange de compliments et de fleurs de la part des autorités; M. M. Bodi apporta les félicitations de l'OIPC, puis ce fut le repas pris en commun... avec du jus de pomme, naturellement, le tout accompagné des productions d'un remarquable corps de musique. Dans l'après-midi des films furent projetés et des visites des installations PC organisées.
Il y avait loin de la Suisse romande à Weinfelden, mais personne ne regretta ce long déplacement. *J. Chevalier*

Les assises annuelles de l'Association genevoise pour la protection des civils

Etant donné les nombreuses activités de l'Association genevoise pour la protection des civils, le comité tient à faire le point annuellement à l'intention des membres qui ne cessent de croître. Des membres individuels, mais aussi des membres collectifs: entreprises astreintes à la protection civile ou groupement poursuivant le même but que l'AGPC, c'est-à-dire se mettant au service de la collectivité d'une façon ou d'une autre.
Cette prise de contact a lieu chaque année dans une commune différente afin que les membres aient ainsi l'occasion de visiter de nouvelles installations de protection civile.
Cependant, pour 1974 c'est en ville de Genève que ces assises se sont tenues — le lundi 23 septembre — et cela dans le vaste poste de commandement du secteur de Geisendorf. Là, les participants particulièrement nombreux, furent accueillis par MM. Pierre Raisin, maire, Roger Méroz, secrétaire général du Conseil administratif et chef local de la

protection civile, et Eric Ischy, chef du service municipal PC et chef local adjoint.
En ouvrant l'assemblée, M. Eric Choisy, président, eut le plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Gilbert Duboule, président du Conseil d'Etat et «grand patron» de la protection civile genevoise, et de le remercier pour l'intérêt qu'il porte à l'AGPC. Il releva également la présence de M. Milan Bodi, secrétaire général de l'OIPC, et de nombreux chefs communaux (dont celui de Nyon) et chefs OPE.

Jeunesse et protection civile

Ceci fait, et comptes 1973 et budget 1975 ayant été adoptés, les responsables des diverses commissions montrèrent de quelle façon l'AGPC — en plein accord avec le service cantonal et les services communaux PC — s'efforce de présenter à la population genevoise les divers aspects de la protection civile. Cette protection civile qui constitue une assurance en cas de catastrophe ou de conflit armé et pour laquelle il vaut la peine de consentir les légers sacrifices nécessaires... pour autant que les cours d'introduction ou les exercices de deux jours dans les communes constituent un sacrifice!

Commission d'information:

M. Bernard Bauer, pris par des charges professionnelles nouvelles, a demandé à être relevé de ses fonctions de président de cette commission. Il nous plaît de remercier M. B. Bauer, qui voulut bien reprendre le flambeau que nous lui passions il y a quelques années, et qui de par ses occupations et sa formation apporta à la commission des données techniques utiles pour l'information. C'est lui qui organisa de belle façon l'exposition au Grand-Passage, ce qui ne fut pas une tâche aisée. Toutefois, et même s'il quitte la commission d'information, il veut bien rester au comité de l'AGPC.

Commission de secourisme auxiliaire:

Sous l'impulsion du professeur Jean-Aimé Baumann, l'AGPC organisa en 1972 des cours de secourisme auxiliaire dans pas mal de communes rurales, avec l'appui du Dr Antoine Angeretas, de M. Henri Faes, instructeur du SCPS, et de plusieurs autres personnes dévouées. Ces cours rencontrèrent partout un succès inespéré, les autorités des communes en question s'intéressant vivement à cette initiative. Un succès tel que les participants, hommes, femmes, adolescents, demandèrent de pouvoir suivre un cours de perfectionnement. C'est ainsi que faisant un rapport oral, lors de l'assemblée, le Dr A. Angeretas annonça que non seulement des nouveaux cours de base seront prochainement organisés dans d'autres communes, mais que les participants aux cours de 1974 auront l'occasion de compléter leur bagage dans un domaine qui peut être utile tous les jours. Cela grâce à une équipe fortement renforcée. Il est bon de préciser que ces cours ne font concurrence à aucun des organismes qui s'occupent de ces problèmes, mais qu'ils constituent un apport intéressant, dans le domaine du secourisme, et dans le cadre de la «Conception 1971» qui prévoit que toutes les communes seront astreintes à la protection civile.

Commission de recherche de nouveaux membres:

Cette commission a fait preuve d'un dynamisme remarquable, et son président, M. André Chillier, fait part de ses remarques dans un rapport qui montre l'efficacité de son action.
Une intéressante discussion suivit ces rapports, et il fut ensuite question de la campagne qui va être entreprise par la Commission romande d'information — avec parution d'un numéro spécial de la revue de l'USPC, en français — et tendant à intéresser notre jeunesse à la protection civile.

Le président Eric Choisy conserve ses fonctions

Tout ceci fait, les membres présents eurent à désigner ceux qui seront à la tête de l'AGPC l'année prochaine, et c'est à l'unanimité qu'ils reconduisirent dans ses fonctions le président Eric Choisy, ancien conseiller aux Etats. Qu'il nous soit permis de remercier au nom de notre association, l'intéressé qui — malgré ses nombreuses occupations — veut bien rester à la tête de notre groupement. Tous les autres membres furent aussi réélus, avec en plus M. A.-H. Rosset, ancien chef OPE du Grand-Passage, qui présidera la Commission d'information. En fin de séance, M. Fernand Martin, président de l'Association neuchâteloise de protection civile — qui avait fait le déplacement tout exprès — et M. Gabriel Bise de la direction de l'OFPC, apportèrent les vœux de leurs institutions respectives, tout en félicitant l'AGPC de son dynamisme. Puis les discussions allèrent encore bon train autour d'un buffet agréablement garni par les soins de la ville de Genève. *J. C.*

Rapport du président de la Commission d'information

Il n'est pas nécessaire, je crois, de revenir sur la place qu'occupe aujourd'hui l'information dans notre vie. Il n'est pas un événement dans le monde qui ne soit porté presque immédiatement à notre connaissance... et à notre réflexion.
La conséquence première de cet état de fait — que l'on s'en félicite ou que l'on regrette parfois certains abus — est que chacun, où qu'il se trouve, quelque soit sa position sociale, est quasiment obligé de se sentir concerné par ce qui se passe autour de lui. Même en se bouchant les oreilles, en fermant les yeux, il est de plus en plus difficile de s'isoler, de se replier sur soi-même, indifférent aux événements extérieurs.
Eh bien, il en va de même en ce qui concerne la protection civile. Il s'agit en effet d'un domaine malgré tout encore assez peu connu du grand public — ou connu d'une façon erronée — mais dont chacun a plus ou moins vaguement entendu parler — du fait même de cette omniprésence de l'information.
L'un des buts principaux de la protection civile, et partant de notre Association, est de faire en sorte qu'un nombre croissant de personnes se sentent de plus en plus concernées par la PC, ses objectifs, son rôle, ses moyens, et ceci d'une façon précise et objective.
Et comment mieux qu'en informant peut-on arriver à ce résultat? Certes, il convient de rester modeste. Un effort, une action ne sont rien ou presque s'ils ne sont suivis d'autres efforts, d'autres actions. Et c'est là que nous abordons le vrai problème: le travail d'information doit être continu, soutenu, organisé à long terme, même si les résultats peuvent sembler parfois minimes, voire décourageants.
C'est donc ce principe qui nous a guidé ces derniers mois encore au sein de la Commission d'information.

Le Bulletin de l'AGPC:

«Pilier» de notre activité, améliore sans cesse sa présentation. L'abondance de matière permet à son infatigable rédacteur, John Chevalier, une diversification des sujets présentés, mais lui occasionne par la même occasion un surcroît de travail assez considérable. Preuve de la continuité de nos efforts: nous avons fêté cette année le 50e numéro du bulletin.

Les communiqués de presse

que nous diffusons ont continué de recevoir un accueil favorable dans la presse, notamment ceux relatifs aux cours de deux jours.

Le secteur des expositions

est également un «outil» très efficace par le fait qu'il permet à la population d'avoir un contact direct avec les différents aspects de la PC. Depuis notre dernière assemblée générale, nous n'avons pu organiser qu'une seule exposition, au Grand Saconnex, précisément en même temps que l'assemblée. Plusieurs communes avaient répondu favorablement à nos propositions d'organiser des expositions mais ont finalement été obligées de renvoyer ces manifestations pour des raisons essentiellement techniques.
Cependant, le bilan de ces expositions n'est pas toujours entièrement positif et satisfaisant à mon point de vue. La participation est parfois insuffisante, exception faite du Grand Saconnex l'an dernier. La préparation de telles expositions demande un travail assez considérable et seuls l'enthousiasme et la compétence de notre ami Willy Barthe permettent de mettre sur pied de telles manifestations. Bien entendu je n'oublie pas ici la collaboration active des communes et des services officiels de la PC dont le rôle est indispensable.
Cependant, il conviendra donc, à mon avis, de repenser une nouvelle formule (audio-visuelle, par exemple), de trouver une forme de présentation plus attractive peut-être.
Je ne m'attarderai pas sur le travail effectué par André Chillier et Roger Pelletier, respectivement dans les relations avec les communes et les amicales PC et au centre même de Bernex.

Il s'agit là d'actions en profondeur et à long terme qui sont, comme je le disais tout à l'heure, la base de nos activités. Quant aux relations que nous entretenons avec la CRI (Commission romande d'information), il est à peine besoin de dire, cette année encore, qu'elles sont très constructives et qu'elles nous permettent de mieux coordonner nos opérations sur un plan romand. Elles nous permettent en outre de bénéficier des expériences faites par les autres cantons romands et d'en tirer la leçon. Permettez-moi également de relever une fois encore l'excellence des relations que nous entretenons tant avec le service cantonal de la PC, le service municipal, les communes qu'avec l'OIPC et son dynamique secrétaire général.
Qu'il me soit permis, en terminant ma tâche, de remercier tous ceux qui se dévouent chaque jour et qui m'ont aidé durant ces quelques années et aussi d'assurer à mon successeur et à l'AGPC que je serai toujours heureux de pouvoir apporter ma contribution sur tel ou tel problème d'information, si vous le jugez utile. *Bernard Bauer*

Canton de Neuchâtel

Article intéressant paru dans la «Feuille d'Avis de Neuchâtel» le 12 octobre 1974 dont nous ne reproduisons que la partie touchant directement à la protection civile et à l'assemblée de l'Association neuchâteloise pour la protection des civils:

La protection civile se porte bien dans le canton

«M. Fernand Martin, président de l'Association cantonale neuchâteloise pour la protection civile (PC), a évoqué le chemin parcouru depuis la dernière assemblée, jeudi soir. Le bilan est positif: dans le canton, on enregistre un regain d'activité dans les communes, visant à rendre la protection civile opérationnelle. Le récent exercice-pilote intercommunal des communes de Hauterive, Marin-Epagnier et Saint-Blaise a prouvé à la population que la protection civile est dotée d'un matériel imposant et capable d'intervenir rapidement à n'importe quel endroit. Le 19 octobre, ce sera au tour de Colombier de suivre cet exemple.
Parmi les autres réalisations, citons la construction d'un abri public de 1200 places à La Chaux-de-Fonds, des conférences-débats, les échanges d'expériences sur le plan romand et national, etc... Les effectifs de l'association s'élèvent à 188 membres individuels, 30 communes et 9 établissements. Le canton dispose de 2825 abris privés pouvant accueillir 94 825 personnes, soit 55,58 % de la population et d'un matériel d'une valeur de 7 559 644 fr. 80.
Dans les vingt années à venir, on prévoit que chaque habitant du pays disposera d'une place abritée.
M. Martin se devait de saluer les hôtes de marque présents: le conseiller d'Etat Rémy Schlaeppy, le président de la ville, M. J.-C. Duvanel, MM. Gabriel Bise, délégué fédéral, André Laubscher, chef cantonal, Joseph Zosso, inspecteur de la PC, etc...

La population doit se sentir visée

Il profita aussi de l'occasion pour inviter la population à se sentir visée par les activités de la protection civile dont l'objectif est de protéger les civils en cas de conflit armé ou de catastrophe. On le sait, la Suisse, malgré sa neutralité, ne serait pas épargnée par une tragédie mondiale. Le rôle de la protection civile est de mettre en œuvre les mesures susceptibles qui permettront à une large partie de la population de survivre à une catastrophe.
La PC du canton a l'intention non seulement de continuer à se développer et à former de nouveaux cadres, mais aussi d'informer le public et notamment la jeunesse.

On ne «chôme» pas aux Chambres fédérales

Après le rapport présidentiel, le conseiller d'Etat Rémy Schlaeppy fit un exposé vivant divisé en trois volets: Conseil national, finances cantonales et protection civile.» *J.P.*

Jura bernois

C'est grâce à l'impulsion du chef local de Tramelan, M. André Grüter, et avec l'appui du Conseil municipal que le centre régional d'instruction pour la protection civile a vu le jour. Cette installation, située à quelques minutes à pied au sud de Tramelan, est bientôt terminée. De nombreux cours y ont déjà eu lieu et on peut affirmer que les expériences faites jusqu'à ce jour sont très positives.
Ceci est certainement dû au magnifique esprit d'équipe qui règne au sein des chefs locaux, des instructeurs et autres cadres intéressés de quelque 65 communes, dont 21 sont aujourd'hui astreintes, basées pour l'instruction sur le centre de Tramelan. Régulièrement, les responsables en matière de protection civile se retrouvent pour discuter de leurs problèmes, pour organiser les cours et exercices et tout naturellement pour aussi resserrer les liens d'amitié et de camaraderie qui les unissent déjà. L'Office cantonal de PC ne peut que se réjouir de cette fructueuse activité déployée par une belle équipe de copains qui ont pris leurs tâches à cœur. Il souhaite vivement que les autres communes jurassiennes basées sur le centre régional de Laufon s'organisent de la même manière.
Pour en revenir à Tramelan, rappelons qu'une septantaine de personnes se sont retrouvées le 21 septembre 1974 dans cette localité pour fonder l'Association des cadres du centre régional de protection civile de Tramelan, qui deviendra une sous-section de l'Association romande des instructeurs de PC qui vient d'être créée.
L'assemblée constitutive approuva les statuts préparés par le comité provisoire qui sera d'ailleurs reconduit dans son mandat. Les buts de l'association sont de grouper les cadres qui collaborent avec le centre régional de Tramelan, de créer entre eux des liens de camaraderie, de parfaire leur formation et développer leurs connaissances en matière de protection civile. Le comité, élu pour une année, sera formé de M. Kurt Lanz, Moutier, président; M. Roland Villard, Frinvillier, vice-président; Mme Agnès Vuilleumier, Tramelan, secrétaire des verbaux; M. Charles Grüter, Tramelan, secrétaire correspondance; M. Robert Simon, Münchenstein, caissier.
Le programme des cours de 1975 fut ensuite présenté: à fin janvier, l'information et des exercices sanitaires seront le point de départ de 14 cours d'introduction et 15 cours de répétition. Les cours prendront fin le 24 octobre 1975.
Nous tenons à féliciter vivement ces responsables de la PC, et en les remerciant, nous leur souhaitons plein succès et satisfaction dans l'activité qu'ils déploient pour le bien de nos populations. *J. Comment*

Section valaisanne de l'Union suisse pour la protection des civils

Placé sous le signe «Anniversaires», le Comptoir 1974 de Martigny a permis à la protection civile de manifester sa présence le 28 septembre 1974 à l'occasion du cortège d'ouverture de cette importante exposition du Valais romand.
Une rétrospective de l'exposition Feu et Protection civile réalisée en 1972 par l'OCPC fut présentée au public, aussi stoïque que nombreux sous l'averse qui, malheureusement, tomba ce jour-là sans discontinuer.
La section valaisanne de l'Union suisse pour la protection civile, un imposant détachement d'instructeurs en tenue de travail, un échantillonnage du matériel de la PC tracté par des engins venus de Sion, Sierre, Monthey et Martigny, défilèrent successivement, de même que les engins les plus modernes de lutte contre le feu et les fuites accidentelles d'hydrocarbures.
L'ensemble de ce groupe fut très impressionnant, et rencontra un succès extraordinaire de curiosité, mêlée d'étonnement auprès des profanes qui n'avaient jamais eu l'occasion de voir ces équipements réunis en une seule manifestation. L'enthousiasme de la jeunesse fut vraiment indescriptible.
En bref, ce fut une excellente propagande pour notre cause. *Charly Délez*

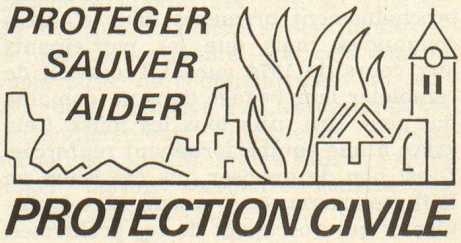

Les chefs locaux de Suisse romande s'organisent

Jeudi, 19 septembre 1974, s'est déroulée à Lausanne la première rencontre des présidents des Associations romandes de chefs locaux de la protection civile. Se sont présentés à ces débats:
M. *A. Poncioni,* président de l'Association tessinoise; M. *C. Délez,* président de l'Association valaisanne; M. *J.-M. Colliard,* président de l'Association fribourgeoise; M. *J.-P. Fasnacht,* remplaçant de l'Association neuchâteloise, dont le président est *M. Furrer;* M. *G. Cuendet,* président de l'Association vaudoise; M. *J. Martin,* remplaçant de l'Association genevoise, dont le président est M. *D. Odier.*
Participait également à cette séance, M. *J. Chevalier,* président de la CRI, Commission romande d'information.
Chaque participant eut l'occasion d'exposer un résumé succinct sur le développement de la protection civile dans leurs cantons respectifs ainsi que des problèmes à résoudre.
Il serait vain de dresser un bilan sur l'activité PC de chaque canton, ce qui ferait par trop ressortir les inégalités existantes.
Parmi les principaux thèmes développés, remarquons le peu de formation de cadres à l'échelon «état-major» qui, pour certains, devient un problème angoissant. Les restrictions de crédits pour l'achat du matériel prescrit par l'Office fédéral et les constructions indispensables telles que centres d'instruction et postes de commandement, de même que la diffusion de l'information fournie par ledit office, qui souvent ne touche pas les chefs locaux. La question de la classification des documents est tout aussi problématique pour les responsables communaux et mériterait d'être réétudiée. On peut signaler le peu de contacts intercommunaux entre chefs locaux et qui permettraient des échanges d'idées très constructifs. Le canton de Genève, par exemple, favorisé sur ce point par ses rapports mensuels entre responsables communaux et le Service cantonal, n'a pas encore connu d'assemblée entre membres seuls de l'Association.
Quelques associations suisse-allemandes ont pris des contacts afin de participer à nos futures rencontres. Aucune décision n'a été décidée à ce jour, dans ce sens.
Il a été admis qu'une assemblée annuelle se tiendrait dans une région différente et porterait la dénomination de «Conférence des Associations de chefs locaux de Suisse romande». Les chefs locaux auront ainsi l'occasion de faire entendre officiellement leurs voix dans tous les domaines relatifs à la PC. Ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. Le président de la CRI, M. J. Chevalier, confirme l'intérêt que cette commission porte à la conférence des chefs locaux et se tient à disposition avec plaisir pour la diffusion de toute les chroniques et comptes rendus concernant ces débats.

Pour les associations de chefs locaux de Suisse romande *Jacques Martin*

PS. La Commission romande d'information ne peut que se réjouir de cette initiative, comme de celle qui a permis de grouper les instructeurs actuels et anciens (professionnels ou non) de Romandie dont nous parlerons plus à loisir dans notre prochaine chronique. Il y a là un signe de vitalité fort réjouissant. La CRI mettant tous ses moyens à disposition de tels groupements.

Le président *John Chevalier*

Nécrologie

Au revoir, Monsieur Brügger!

Né le 16 mars 1906 à Fribourg, Monsieur Brügger passa pratiquement toute sa vie dans la cité des Zaehringen où il y fut actif et y fit ses études.
Il y a cinquante ans cette année, il sortait du technicum avec le diplôme

de technicien mécanicien-électricien. C'était une époque où disposant de son brevet en poche il n'était pas facile de trouver le travail correspondant à ses idées, à sa vocation.
Pourtant déjà à ce moment-là, nous retrouvons un Marcel Brügger travaillant dans la construction, sur les routes, dans le génie civil. C'est en 1931 qu'il entre à l'arsenal de Fribourg et c'est là également que vont croître les racines qui le feront goûter à la protection civile. Nous le retrouvons en effet durant la guerre comme chef de la protection d'établissement de l'arsenal.
Tour à tour, il suit les cours de l'ancienne PA, la DAP et devient un instructeur écouté. Le canton fait appel à lui pour la formation des premiers chefs locaux, pour les problèmes de matériel. Mais ce n'est véritablement qu'en 1961 qu'il entre définitivement dans la protection civile, pratiquement en même temps que la loi. Il s'épanouit à la section des constructions de l'Office cantonal et l'on fait appel à lui pour la préparation des ITAP, dès sa retraite on sonne à sa porte pour la traduction des ITO qu'il venait de terminer quand il nous quitta.
Ceux qui l'ont connu se souviendront de ce petit homme gai, jamais de mauvaise humeur, plein de vie, au contact facile. Il faut aussi souligner son esprit de synthèse, pratique aussi, lui permettant de trouver la solution. Très ouvert à tout, il était aussi peintre, caricaturiste, numismate, philatéliste, botaniste également.
Il nous a quittés mais il laissera un souvenir vivant à tous ceux qui l'ont connu et il ne nous reste plus que sa signature qui apparaît encore sur de vieux dossiers non liquidés.
Adieu nous ne le dirons pas, au revoir est plus proche de cet ami de la protection civile pour laquelle il s'est battu, car il y croyait. *G. V.*

Responsables pour la revue «Protection civile»:

Commission de Presse et de Rédaction de l'USPC. Président: Prof. Dr Reinhold Wehrle, Soleure. Rédaction: Herbert Alboth, Berne. Annonces et correspondance sont à adresser à la Rédaction, Schwarztorstrasse 56, 3007 Berne, téléphone 031 25 65 81. Paraît 12 fois par an. **Dernier délai pour la réception des manuscrits le 10 du mois.**
Prix: abonnement annuel pour non-membres: Fr. 15.— (Suisse); Etranger Fr. 20.—; le numéro Fr. 1.50. Reproduction autorisée sous condition de mention d'origine. Impression: Vogt-Schild SA, 4500 Soleure 2.